

1 – Approbation du PV du CHSCT du 17 juin 2019 : les modifications demandées ont été effectuées, à l'unanimité.

2 – Avis sur le programme annuel de prévention de la Direction régionale de l'INSEE :

Après présentation par la directrice adjointe, nous avons déploré le faible nombre (1 seule) de lignes retenues dans le PAP concernant les enquêteurs. Également, de nombreux risques côtés B (A étant le plus élevé) dans le DUERP n'apparaissent pas dans le PAP... Pas d'avis émis.

3 – Avis sur le nouveau réseau de proximité à la DDFIP :

Ce point a été inscrit à l'ordre du jour à la demande des représentants du personnel. Un document a été fourni par l'administration (fiche d'impact). Une présentation orale a été effectuée par M. PERRIN.

Nous avons d'abord souhaité savoir si le maillage actuel présentait des soucis de fonctionnement pour vouloir ainsi le modifier. M. PERRIN nous a alors indiqué être d'accord avec nous sur le fait que ça fonctionne, puis a ajouté « *dire que les comptes sont bien tenus, je n'irai pas jusque-là* ». Les collègues des trésoreries apprécieront... Il est également parti du constat que les chefs de trésorerie ne peuvent pas tout faire : à la fois supérieur hiérarchique, rôle d'établissements des comptes et conseil. Il a oublié qu'ils sont également gestionnaires de site et ils assument pleinement leur rôle.

La DDFIP est partie prenante dans les MFS (Maisons France Service), des conventions de 5 ans a priori seront signées avec les communes accueillantes. Des agents de la DDFIP pourront candidater, une consultation a d'ailleurs déjà été lancée alors même que les conditions du détachement (qui n'en est pas un) ne sont pas encore connues !

À propos des emplois, « *rien n'est ficelé* » : et oui, il n'est pas assuré que les emplois des services fermés soient transférés au sein du service absorbant. Et à côté de ça, M. PERRIN s'acharne à nous dire que les agents des gros sites sont bien plus heureux que les agents des petits sites (toujours la même bonne excuse de la prise des congés). Lorsque nous lui avons demandé, sur quelle base se fondait-il pour écrire dans ce document de travail, que la réforme va améliorer les conditions de travail des agents : il n'y en a pas !

Nous l'avons questionné ensuite sur la taille des SGC projetés. Réponse de M. PERRIN : une vingtaine de personnes ! En sachant que la trésorerie de Poitiers actuellement est composée de 40 agents, et celle de Châtelleraut de 20. Comment fait-on alors ?

Sur la phase de concertation, M. PERRIN ignore les délibérations prises par les communes du département qui s'opposent au Nouveau Réseau de Proximité, tout comme les présidents des 7 communautés de communes, le Président du Département et la région Nouvelle Aquitaine.

Sur la préfiguration des Conseillers aux décideurs locaux dès 2020 sur Loudun et Civray, nous n'avons obtenu aucune explication concrète. Nous savons qu'un appel à candidature a été adressé aux comptables du département, avec une fiche de poste. Aucun représentant du personnel n'a été convié aux groupes de travail sur les CDL, ni sur celui sur l'accueil.

Enfin sur le nombre d'agents impactés par la réforme, le document fait état de 82 emplois impactés dont 34 avec changement de résidence administrative, voire donc familiale. Nous en avons répertorié 210 (l'ensemble des trésoreries qui ferment et celles qui absorbent, des SIP de LOUDUN et CIVRAY mais aussi ceux de CHATELLERAULT et MONTMORILLON qui absorbent aussi, et le SIE de CHATELLERAULT déjà fragilisé par la fusion avec celui de LOUDUN). Vote unanime évident : CONTRE

4 – Rapport de visite de St Louis :

Le site est actuellement occupé par la trésorerie de Poitiers, la paierie départementale et le commissariat aux ventes. Les services de l'action sociale relève du CHSCT Central. Lors de la visite, de nombreux problèmes techniques ont été relevés. La DDFIP a noté les préconisations, certaines opérations sont déjà en cours ou à l'étude (merci de nous contacter pour plus de détails).

5 – Rapport de visite de la TPEH :

La TPEH est installée dans ce bâtiment neuf depuis 2016. Quelques contraintes techniques ont été relevées (absence d'ouverture, pas de réglages de la climatisation ou de la luminosité, un bureau est sans ouverture vers

l'extérieur) dont la gestion incombe au CHU. Au-delà de ces problèmes techniques, les agents nous ont relatés les difficultés du service en raison d'un manque de personnel. La situation est d'autant plus préoccupante au SFACT créé en juin 2019, où le retard accumulé est tel que le stress est prégnant pour les agents et leurs encadrants.

Pas de remarque de M. PERRIN après lecture du document.

L'assistant de prévention et l'étude faite par le médecin de prévention apporteront des éléments de réponse lors du prochain CHSCT

6 – Point sur les travaux immobiliers :

Nous avons été informés de la tenue de réunion de chantier chaque semaine sur le site de Slovénie, concernant l'aménagement des bureaux de l'ancien logement. Les opérations de désamiantage et câblage sont achevées, le cloisonnage a démarré. La DDFIP indique être attentive aux désagréments que ceux-ci pourraient causer aux agents du site (possibilité de délocalisation des bureaux).

Une énième réflexion est en cours pour réaménager le hall d'accueil.

La DDFIP a également décidé d'installer la climatisation et de créer des zones d'air frais dans 3 bâtiments : St Louis, Slovénie et Chatellerault. Un climatiseur a déjà été installé à la Brelandière (sans nous informer au préalable). Nous avons au préalable consulté les agents qui auraient souhaité qu'elle soit installée dans la salle où se trouve la cantine, la direction a choisi d'installer la climatisation dans la salle de réunion...

S'agissant de la réfection des sanitaires de Slovénie, pour rappel à l'étude depuis 2017, nous avons eu le sentiment que rien n'avait avancé depuis le dernier CHSCT.

Nous avons une nouvelle fois rappelé l'urgence d'un aménagement de toilettes accessibles PMR, et avons invité le DDFIP à remplir et déposer la demande de financement à la mission Handicap de Bercy (qui dispose des fonds nécessaires pour ces travaux), ainsi que pour le cheminement d'accès extérieur et intérieur.

7 – Rapport du médecin de prévention pour 2018 :

Sur un effectif de 1 086 agents, 536 visites ont été effectuées, dont 61 dans le cadre de la surveillance médicale quinquennale (SMQ), dont 253 liées à la surveillance médicale particulière (SMP) et 124 dans le cadre de la surveillance médicale spéciale (SMS). En 2018, le médecin a prescrit 158 aménagements de poste.

8 – Fiches de signalement :

L'ensemble des fiches présentées portaient, sur des agressions de personnel par des contribuables et des menaces/insultes entre collègues : signe d'un mal-être général au sein de notre société.

9 – Registres santé et sécurité au travail :

Pour la DDFIP : crainte des agents de Slovénie lors des travaux de désamiantage, problème de chaleur dans un bureau de la TCC sur le site La Brelandière ;

Pour les Douanes : réaménagement du bureau de contrôle et des aubettes à l'aéroport de Limoges, problème de chaleur dans un service de la DR de Poitiers, installation d'un nid de guêpes à la DR, manivelles des volets de du bureau de Saintes coupantes ;

Pour la DCST : nouvelle tâche d'humidité au plafond de plusieurs bureaux ;

Pour l'INSEE : problème de remontée dans un bureau de fumées de tabac ;

Pour le CAV : problèmes de luminosité, d'absence d'ouvertures, de réglages de la climatisation dans les nouveaux bureaux semi-enterrés.

10 – Déclarations d'accident du travail :

Une seule déclaration à l'examen : pour une raison indéterminée, un panneau de bois est tombé sur la jambe d'un agent

11 – Examen des comptes-rendus d'évacuation :

Pas d'observations particulières sur les exercices qui se sont bien déroulés dans l'ensemble des administrations.

12 – Examen des propositions de dépenses et devis :

Les propositions de dépenses ont été examinées en groupe de programmation. Pour rappel, le budget alloué cette année est de 120 220 €. Des dépenses ont été refusées car relevant des directions elles-mêmes et non du CHSCT (exemples : les écrans des CVC de Jonzac et Cognac, les plans d'évacuation pour la DDFIP)

13 QUESTIONS DIVERSES :

- Quid du déménagement de la brigade des Douanes à la Direction ? Les plans fournis au CHSCT étaient primitifs et donc modifiables. A ce jour, pas de maître d'ouvrage trouvé.
- Suite à l'explosion à Rouen il n'y a pas de site classé CEVESO dans le périmètre de la DDFIP, INSEE, Douanes.
- Quid du chauffage sur Châtelleraut ? Et des produits d'entretien et du coin repas ? Tout est rentré dans l'ordre.

FIN DE SEANCE à 16H46

Vos élus FO-FINANCES 86 en CHSCT : Christelle RAT, Amélie BARDET et Karen MALLER